

# Actualités

Mairie de Saint-Benoît  
11, rue Paul Gauvin – BP 11  
86281 Saint-Benoît Cedex  
Tél. 05 49 37 44 00  
Fax : 05 49 37 44 01



## Frelon asiatique : une aide pour détruire les nids

La destruction des nids de frelons asiatiques installés dans les espaces publics est à la charge des communes, mais il est du ressort des propriétaires de prendre en charge les nids qui seraient dans les espaces privés. Le coût de cette opération de destruction est à la charge du propriétaire du terrain sur lequel se trouve le nid.

Afin de répondre aux besoins des communes de l'Agglomération du Grand Poitiers en matière de lutte contre la présence de frelons asiatiques, Grand Poitiers a décidé d'octroyer une aide financièrement aux particuliers.

À cet effet, dans le respect de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité, Grand Poitiers a décidé de participer financièrement à la destruction des nids de frelons asiatiques installés sur les espaces privés de l'Agglomération.

### Grand Poitiers accorde sous certaines conditions une aide aux particuliers

Dans un contexte d'expansion rapide sur le territoire français et face au développement des nuisances provoquées par le frelon asiatique dans les zones urbaines et périurbaines, une subvention plafonnée à 100 € peut être attribuée aux particuliers afin de lutter contre le frelon asiatique. Cette subvention est accordée sous certaines conditions afin de les aider à faire détruire le nid par une entreprise spécialisée.

Ces opérations effectuées par des professionnels, pour être efficaces, doivent impérativement se dérouler en début de nuit ou fin de nuit quand la colonie entière est à l'intérieur du nid. L'intervention pour la destruction du nid doit cependant avoir lieu durant l'été, puisqu'en dehors de cette époque, les nids ne contiennent plus de reines et ne sont plus que des sanctuaires pour les frelons mourants.

**Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter :**

La Mairie de Saint-Benoît au 05 49 37 44 00

ou Le Service Hygiène publique - Qualité environnementale de Grand Poitiers au 05 49 52 36 15

<http://www.grandpoitiers.fr/>

**Un document plus complet est à votre disposition à l'Accueil de la Mairie ou à télécharger sur**

<http://www.ville-saint-benoit.fr/urbanisme-environnement/developpement-durable.html>